

□ □ □
PRIX libre
□ □ □

LE JOURNAL DU PAYS

— LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS —

Mangacounda libéré

Huit parachutistes sénégalais tués et six autres blessés lors d'une riposte des forces combattantes du MFDC le mercredi 6 septembre 1995 à Mangacounda. Après Babonda, Mangacounda, à 40 kilomètres à l'est de Ziguinchor est libéré.

Mouvement des Forces Démocratiques
de la Casamance (M.F.D.C.)
s/c M. Mamadou Nkrumah SANÉ
70, avenue de la Liberté
94700 MAISONS-ALFORT
FRANCE

COMMUNIQUÉ

La France et la Guinée Bissau s'unissent au Sénégal contre la Casamance.

1) La France en flagrant délit d'intervention en Casamance. En effet les Français ne se contentent plus d'apporter un soutien massif financier et logistique à l'armée d'agression sénégalaise en Casamance, mais ils interviennent physiquement aux côtés des Sénégalais. Après les manœuvres militaires conjointes que ces deux pays ont organisées en janvier 1995, à la limite de la zone des combats en Casamance, voilà que la France a prêté ses transats pour transporter les troupes sénégalaises et leurs gros armements (chars de combat et autres) en Casamance. L'agression contre notre peuple par la France qui vient, encore une fois, de prêter son aviation militaire au transport des parachutistes sénégalais largués au-dessus de la Casamance, se poursuit. Nous exigeons que cessent ces provocations. D'ores et déjà, nous porterons cette affaire devant le conseil de sécurité à New York, devant l'union européenne, auprès desquels nous allons porter plainte.

2) La Guinée Bissau intervient à son tour dans ce conflit contre nous et joue les porte-voix de Abdou Diouf. Ce dernier vient en effet de conclure à Paris, avec Nino, un plan cynique d'agression des manœuvres militaires conjointes. Nous condamnons et dénonçons ces alliances contre nature et nous rappelons à ces trois pays que la Casamance se battra et vaincra, avec à sa tête le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (M.F.D.C.) et se libérera, et cela quel que soit la taille et le nombre d'ennemis en face. Il faut aussi que ces trois ennemis sachent que tous les accords qu'ils auront signés ici ou là, hier comme aujourd'hui dans la perspective de perpétrer un génocide à grande échelle en Casamance, se retourneront contre eux s'il plaît aux Dieux et aux ancêtres de la Casamance.

Vive la Casamance libre.

Fait à Paris, le 12 septembre 1995

Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (M.F.D.C.),
le secrétariat général national.

« Le M.F.D.C. n'est pas impliqué dans la disparition des quatre touristes en Casamance » comme l'avait réaffirmé son Secrétaire général, l'Abbé Diamacoune SENGHOR lors de sa première rencontre le 27 juillet 1995 à ZIGUINCHOR avec les parents des disparus, en présence de l'Ambassadeur de France, Monsieur René ALA et des autorités sénégalaises.

A l'instar de son Secrétaire général, le M.F.D.C. réfute catégoriquement les déclarations de l'un des parents selon lesquelles le Secrétaire général « n'était même pas sûr de ce qu'il lui disait à propos du sort qui avait été réservé à leurs parents ».

Pour M. GELIFIER, en effet, les Français auraient été pris par les rebelles de ce mouvement et une dispute s'en serait suivie à propos de leur sort, au cours de laquelle sept d'entre eux auraient été tués.

Nous savons que le gouvernement sénégalais et ses alliés cherchent toujours à nous faire endosser la responsabilité de cette malheureuse et ignoble affaire : c'est ainsi qu'ils tentent par tous les moyens d'enterrer les quatre corps dans les zones jusque là occupées par nos combattants, afin de faire passer l'idée qu'ils ont été tués par ces derniers.

Rappelez-vous l'histoire des quatre cadavres de noirs retrouvés à cent cinquante mètres du camp des militaires sénégalais de SANTHABA MANJAK, après un ratissage qui a duré cinquante trois jours et celle du doigt retrouvé dans un véhicule.

Le M.F.D.C. réfute également les accusations de Eric FOTORINO, journaliste du « Monde » selon lesquelles le M.F.D.C. s'autofinance grâce à la vente de la drogue, déclaration faite à R.F.L.

Plus que jamais, le M.F.D.C. est déterminé à tout mettre en oeuvre pour empêcher la réalisation de ces manœuvres diaboliques qui prennent l'allure d'un véritable complot contre le M.F.D.C. en particulier, et le peuple casamançais en général.

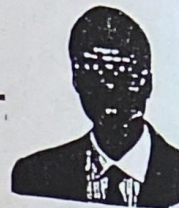
Fait à Paris, le 16 août 1995

Monsieur Mamadou Nkrumah SANÉ,
Secrétaire général adjoint et
représentant en Europe du M.F.D.C.
70, avenue de la Liberté
94700 MAISONS-ALFORT
FRANCE



SOMMAIRE

EDITORIAL: J.F. BIAGUI.....	Page 2
ECONOMIE: CHIPENDA.....	Page 3
CASA-INFOS: FANBONDY.....	Page 4
GUERRE INOPINEE: S.DIOCOU.....	Page 5
LISTE DES PRISONNIERS: JP.....	Page 6
COURRIER: G. MENDY.....	Page 7
CULTURE: I. CAMARA.....	Page 8



EDITORIAL

De Jean-Marie François BIAGUI Villeurbanne.

UN CADEAU EMPOISONNE

JAMAIS dans l'histoire de la Guerre de Libération de la Casamance, le Sénégal n'avait daigné annoncer officiellement le bilan de ses pertes, encore moins la publication des noms de ses soldats morts sous les drapeaux en Casamance. N'eût été la "collaboration" d'un officier sénégalais, la liste dans JP n°6, du reste non exhaustive, n'aurait jamais été mise à la connaissance du public. Que peut donc signifier l'annonce de la disparition puis la mort de 23 militaires sénégalais, suite à un accrochage avec "des bandes armées" le 25 juillet 1995 dans le village de Babonda.

J'estime, pour ma part, qu'il s'agit d'un cadeau doublement empoisonné et cyniquement offert par le Sénégal. En effet, le 27 juillet 1995, l'armée sénégalaise annonce que 23 soldats d'élite seraient tombés dans une embuscade tendue deux jours auparavant par "des bandes armées" estimées à 400 (quatre cent) hommes, faisant ainsi allusion aux combattants du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC). Or, je crois pouvoir rappeler avec autorité, d'une part, que le MFDC ne s'est jamais permis de mener ce genre d'opération par groupes de plus de 10 (dix) combattants, c'est-à-dire 40 (quarante) fois moins que le chiffre de 400 hommes supposés avoir été les auteurs de cette embuscade. Que je sache, nous ne sommes point à l'heure des combats d'envergure, même si l'importance des pertes subies par l'ennemi en atteste le contraire. Il n'est donc guère nécessaire de rappeler que nous en sommes tenus à cette stratégie-là qui nous a toujours réussi jusqu'alors.

D'autre part, l'armée sénégalaise a eu l'étonnante amabilité de publier une liste qui comporte curieusement plus d'une dizaine de victimes d'origine casamançaise, faisant croire que le nombre de victimes réelles du Sénégal serait de toute façon infiniment moindre, du moins proportionnellement à la population sénégalaise, que celui des victimes casamançaises. Nest-ce pas là une façon de dire aux combattants Atika: vous semez la mort dans nos rangs, mais les victimes sont essentiellement des vôtres ? Ce serait en tout cas oublier que le MFDC ainsi que le Peuple Casamançais considèrent toujours comme ennemie toute personne qui oeuvre d'une manière ou d'une autre contre la Résistance Casamançaise, à plus forte raison des hommes opérant militairement sous le drapeau casamançais.

Replaçons ce non-événement dans son contexte, à savoir qu'il intervient dans un climat d'accrochages quotidiens entre l'armée sénégalaise et le MFDC, suite à la disparition de quatre ressortissants français en Casamance depuis le 6 avril 1995. Les résultats des enquêtes les plus sérieuses paraissent unanimes pour admettre que les quatre touristes français, dont on est par ailleurs sans nouvelles à ce jour, avaient fait l'objet d'un rapt de la part de l'armée sénégalaise basée en Casamance. Ces résultats d'enquêtes reconnaissent également qu'ils sont très nombreux, les militaires sénégalais, qui en savent beaucoup par rapport au sort de ceux que l'on appelle désormais les "otages français". Toujours selon les mêmes sources, plusieurs de ces militaires seraient prêts à parler s'ils ne l'ont déjà fait, ce qui promettrait des lendemains agités pour le gouvernement sénégalais. Alors comment faire pour se débarrasser de ces "oiseaux de mauvais augure" ? Oui ! Pourquoi ne pas prendre publiquement acte de la déroute des Jambars face aux combattants Atika, notamment en cette période où les attaques quotidiennes signées MFDC sont particulièrement violentes, tout en semant quelque diversion aussi bien au sein du mouvement indépendantiste qu'auprès de l'opinion publique, au moyen justement de la publication de la fameuse liste des 23 militaires disparus ?

La situation actuelle de la Casamance semble dans tous les cas conjoncturellement propice à la fois pour la disparition de militaires susceptibles d'être un peu trop "bavards" et pour parachever des ambitions que certains officiers de l'armée sénégalaise nourrissent aux dépens de leurs collègues actuellement en charge du commandement des forces déployées en Casamance. Dans le premier cas, il s'agirait alors de les déclarer disparus puis tués à la suite des accrochages avec des "bandes armées" formées pour les besoins de la cause, tandis que dans le second, il suffirait de remettre en cause la compétence d'un certain Commandant Sané du bataillon de Kaolack et d'accuser de connivence avec le MFDC un certain autre Commandant, tenez-vous bien, le Commandant Gomis, chargé du commandement de ce qu'ils appellent "zone sud". Ainsi le 23 militaires ne seraient pas des victimes de l'embuscade de Babonda du 25 juillet 1995. D'autant que, selon nos sources, celle-ci aurait fait plus d'une trentaine de morts parmi les militaires sénégalais. Où seraient donc passées les autres victimes ? Seraient-elles frappées par le "deshonneur d'être tombés en Casamance" et, pour cette même raison, se seraient-elles envolées ? Allez savoir ! Je demeure cependant convaincu que, si la disparition de soldats sénégalais se poursuivait à ce rythme, Atika s'en froterait royalement les mains.

Vive la Casamance-Libre et-Prospère !

Libérez les détenus politiques casamançais!

CASAMANCE: Du choix économique

DANS l'édition de juillet 1995 du *Journal du Pays* en page 7, un lecteur a souhaité mon opinion sur le choix économique du Pays des Rivières.

L'article reproduit tout ou presque de ce qui se fait de mieux sur le domaine des économies mondiales. Le constat, vous le tirez aussi et vous appelez à la prudence.

Entre l'économie libérale et l'économie contrôlée, en dehors du devoir intellectuel de nous informer, nous n'avons aucun intérêt à copier les occidentaux.

Nous avons deux choix essentiels :

1°- Nous inscrire dans une logique de mondialisation de l'économie ce qui suppose un impossible transfert de technologies que certains voudraient possibles, ce qui est un mensonge parce que technologie rime avec brevet qui rime avec une impossibilité de transfert sous quelque forme que ce soit, parce que violer la propriété industrielle aboutit à une guerre politique entre états. Tout récemment, un pays a demandé le rappel d'officiels d'un état occidental accusés d'espionnage industriel. C'est parce que la maîtrise technologique est un élément de pouvoir en occident.

2°- Opter pour des règles simples qui devront de toutes façons être sans cesse adaptées, mais s'inspireront de la logique de gestion du grenier familial.

De ces deux choix, j'opte pour le second. Le peuple doit manger à sa faim. il faut pour cela :

a) Développer deux cultures de base : le riz et le mil. Les prix devront être contrôlés;

b) L'initiative privée doit être encouragée mais surtout organisée.

c) Lister et exploiter les richesses de notre sous-sol qui sont nombreuses. La transformation en produits finis doit se faire chez nous dans des industries de taille humaine et de façon progressive et non systématique. Mon choix économique reste une politique de bon sens et non par dépit. Rien de tout cela peut se faire sans une stabilité politique. De ce point de vue, j'indiquerai quelques pistes :

1a) Là où l'Etat peut mieux assurer un service, il se positionnera sinon il devra s'effacer.

1b) Il ne devra avoir ni président, ni ministres, mais différents départements gérés collégialement avec en charge de la souveraineté nationale, un membre du collège pour une année non renouvelable.

2- Ecarter d'ores et déjà toute idée de partage de privilèges politiques ou économiques liés à la place ou au rôle joué pendant les guerres de libération. Ce qui pourrait aller jusqu'à la dissolution des forces conduisant notre peuple à la souveraineté nationale.

3- Il n'y aura pas de politique ou de lois sans le suffrage direct du peuple.

4- Le Pays des Rivières devra encourager toute politique tendant à faire valoir une indépendance réelle de l'Afrique, y compris par la monnaie dont la valeur ne devrait dépasser celle de la République Fédérale Allemande, soit un cauri équivalent à TROIS CENT QUARANTE FRANCS.

Mon cher compatriote, je n'ai livré là qu'un minimum pour cadrer avec les possibilités du journal. Je reste à la disposition des lecteurs.

Vive le Pays des Rivières. Vive les Casamançais.

Christian CHIPENDA

Questions sans réponses à un "cadre" casamançais

Une vérité très ancienne nous apprend que les questions sont à l'homme ce que les réponses sont à Dieu. Il est donc humain de (se) poser des questions et ce aussi longtemps qu'il est nécessaire pour en atteindre une certaine satisfaction.

Il m'est ainsi loisible de m'interroger au moyen de questions à un "cadre" casamançais, convaincu que si, de bonne foi, l'ensemble de mes Frères du Pays-des-Rivières se prêtaient à ce jeu, nous pourrions alors passer à l'ère de projets bâtis sur les réponses à nos questions qui nous seraient données. Dès lors, Madame, Mademoiselle, Monsieur "le cadre"...

- Entre le souci de pérennité de l'Histoire de la Casamance et nécessité de mise en valeur de notre Terroir, aurais-tu choisi de déplacer la borne ancienne que nos Pères ont posée ?
- Entre la fidélité à nos valeurs et la voie tra-

cée à la fois par Abbé Diamacoune et le MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance), aurais-tu choisi l'allégeance au roi bana-bana ?

- Entre, d'une part, les cases élevées sous les palmiers, les cocotiers, les manguiers, les fromagers...ou les caillécédas et, d'autre part, les buildings qui n'ont de grandeur ou de valeur que parce qu'ils défient le ciel de Dakar, aurais-tu fatalement choisi les "villas" de Fass, Reubeuss, Grand-Dakar ou autres Parcelles Assainies ?

- Entre la terreur de l'armée d'occupation et les pleurs des miraculés de la Casamance, aurais-tu choisi le silence et l'humiliation ?

- Entre, d'une part, les actes de pyromanie que l'armée sénégalaise ne cesse de commettre en Casamance aux dépens de nos maisons, nos rizières et nos forêts et, d'autre part, la famine qui menace aujourd'hui notre

Peuple, aurais-tu choisi le tiébou-dienn Siam et autres maafé du Sine-Saloum ?

- Entre la Gloire de ton Peuple et celle de ta famille, aurais-tu choisi l'asservissement ?

- Entre l'Indépendance Nationale de la Casamance et une promotion au rabais dans un Sénégal en déconfiture, Madame, Mademoiselle ou Monsieur "le cadre", aurais-tu donc choisi la lâcheté ?

En toute fraternité.

Jean-Marie François BIAGUI.

*J'ai choisi le
bakeuheub !*



CASAMANCE

Par notre correspondant spécial
au Pays: **FANBONDY.**



LA LONGUE LISTE NOIRE

Une longue liste noire comportant les prénoms, les noms et adresses de 250 membres du MFDC vient d'être établie dans le sous-sol du Ministère de l'Intérieur à Dakar. Ces militants présumés dangereux parce que réclamant l'indépendance de la Casamance, devraient purement et simplement être assassinés. Numéro un de la liste, Abbé Augustin Diamacoune Senghor.

Des colis piégés, des poisons à base de cyanure, des hommes de mains comme des meurtriers professionnels, tout est en place pour l'exécution du plan de nettoyage.

EXODE FORCE

Monsieur Abbas Goudiaby, propriétaire du campement ZAC, d'où sont partis pour la dernière fois les quatre touristes français, a quitté par la force des menaces et des pressions Ziguinchor pour Paris où il souhaiterait s'installer provisoirement et se remettre psychologiquement de ses tortures subies dans les prisons sénégalaises.

UN ESPION RECONNU D'OFFICE

Latif Aidara est son nom. Recruté d'abord pour entourer Sidy Badji, il a épaulé Marcel Bassène pour infiltrer le Maquis du MFDC. Depuis la fin d'avril 1995, il est "accrédité" à l'Etat-Major de l'armée sénégalaise, au camp Dial Diop de Dakar où il prend part à toutes les réunions et plans d'extermination des Casamançais.

DEUX LANCE-MISSILES SOL-SOL DANS LES MAINS D'ATIKA

Ce qui était un bruit qui courait dans toutes les bouches est bel et bien une réalité. De source résistante, deux lance-missiles sol-sol Milan de fabrication française sont tombés dans les mains des Forces Combattantes du MFDC il y a deux mois lors d'un accrochage avec les militaires sénégalais. Ces appareils qui intéressent beaucoup de services secrets pour sa fabrication sont pour le moment entre les mains des spécialistes casamançais en armements pour initier les Combattants à leur meilleure utilisation.

Selon la même source, la France aurait

entrepris des démarches pour récupérer ces armes de haute précision contre les chars et véhicules de transport de troupes.

UN AMBASSADEUR "MAÎTRE COLON"

L'Ambassadeur de France au Sénégal, René Ala, le chef de file de la stratégie Foccart en Afrique, avec une haine invétérée du Casamançais s'acharne encore contre la Casamance.

Après le complot contre ses propres, assassinés en Casamance par le Sénégal, après avoir poussé la France et la Guinée-Bissau contre la Casamance, il vient de s'illustrer encore pour le renvoi du Consul français de Ziguinchor. Il a incité la récente rencontre entre Abdou Diouf et Nino Viera à Paris et de l'élaboration de la réunion de Cabou le jeudi 7 septembre dernier pour une nouvelle coalition militaire entre le Sénégal, la France et la Guinée-Bissau contre les Forces Combattantes du MFDC. Le Liban sous contrôle syrien ne lui suffit pas. La Casamance sous tutelle sénégalaise lui offrira sûrement le galon de "Maître Colon". Comme nous l'annoncions dans notre dernière publication, l'opération Lat Dior pour le Grand Sénégal poursuit son cours.

DES MILLIERS DE MERCENAIRES DANS L'ARMÉE SENEGALAISE

Environ deux mille mercenaires combattent dans les rangs de l'armée sénégalaise contre la Résistance Casamançaise.

Des Tchadiens, anciens soldats de Hisène Habré qui vit encore à Dakar, des anciens guérilleros du FLING bissau-guinéen, des tontons macoutes haïtiens, des Libériens de Charles Taylor. C'est d'ailleurs dans ce dernier cas qu'un émissaire de Dakar a été arrêté le mois passé dans un hôtel d'Abidjan avec de faux dollars américains pour le recrutement de mercenaires. Rappelons que le leader du PDS avait vivement dénoncé mais en vain le recrutement de mercenaires depuis l'attaque du village Pointe St Georges. Le démenti apporté par le ministre sénégalais des Forces armées sénégalaises est du bluff. Atika et J.P en ont les preuves.

En cas de mort sur le champ de bataille, ces mercenaires ne sont jamais comptabilisés.

DU MATERIEL MILITAIRE FRANÇAIS POUR LE SENEGAL

Dans la nuit du 23 au 24 août 1995 d'importantes livraisons d'armes ont été effectuées entre la Marine Française basée au port de Dakar et le Camp "Lemonier".

Une diffusion récente par la BBC d'un reportage intitulé "Le drapeau tricolore sanglant" accuse directement la France de complicité dans le génocide au Rwanda avec les témoignages accablants du colonel belge Luc Marchal. Après le Rwanda, la Casamance est toujours dans la ligne de mire de la France.

LE CHEF D'ETAT-MAJOR DES FORCES COMBATTANTES DU MFDC SATISFAIT

Le Chef d'Etat-Major des Forces Combattantes du MFDC Salif SADIO, se dit satisfait de la visite qu'il vient d'effectuer dans les différentes bases du maquis. Il salue par ailleurs les victoires des hommes tout en mettant garde au triomphalisme car la guerre n'est pas totalement gagnée. Il a exhorté les vailants combattants à plus de courage, de persévérance, de dignité et de ne jamais baisser la garde.

DEUX FEMMES DISPARUES

Mariétou BÂ et Bintou DIOP, deux ménagères du village de Djirack, arrêtées depuis le 8 avril 1995 par l'armée d'occupation sénégalaise sont sans nouvelles. Ni à la maison, ni en prison, ni à l'hôpital. Les recherches se poursuivent.

MORT DE ROBERT DIATTA

Robert Diatta dit Ampa Kint, détenu politique casamançais, est mort en prison le 27 juin 1995 suites à ses blessures de différentes tortures.

Arrêtés à Bissau le 12 avril 1994 dans le cadre d'un accord secret entre les Présidents Diouf et Vieira, en compagnie de ses trois compagnons: Martin Diatta, Cobote Diatta et Hubert Bassène, ils ont été transférés à Dakar, d'abord dans les locaux de tortures de Thionk et du Ministère de l'Intérieur avant d'être mis à la Prison Centrale. Il est enterré le 1er juillet 1995 à Dakar.

Une Guerre non inopinée

DE LA CREATION DU MFDC, nul ne pouvait présager que la Casamance serait dans 35 ans un foyer de tensions et encore 12 ans plus tard à feu et à sang. Du moins la tension en Casamance ne s'est jamais atténuée depuis que le Casamançais a rencontré le Blanc. Seulement elle a atteint son paroxysme en 1982 d'où l'éclatement de la guerre.

Le MFDC laissé à sa destinée, celle de servir son peuple cause de sa création, la Casamance n'aurait pas à extirper l'incrédulité sénégalaise de son sol. Mais les hommes en particulier les Sénégalais, en lieu et place de l'honnêteté se sont mis à semer le mal par la prééminence inique d'une couche sociale sénégalaise par rapport à une autre casamançaise.

L'iniquité que les différents gouvernements socialistes ont su concocter et introniser dans les moeurs et les habitudes des responsables politiques de la Casamance, est responsable de l'installation des haines dans les coeurs des Casamançais souvent écartés des décisions et servis aux pourboires alors que tout est plus cher chez eux. Exemple: l'huile d'arachide casamançaise "raffinée" à Diourbel est vendue à un prix plus élevé que dans une toute autre localité du Sénégal. Est-il normal que les moins nantis en revenus payent toujours les plus élevés tarifs ?

Une meilleure répartition des ressources au sein de toute la population aurait pu éviter les tueries d'aujourd'hui en Casamance. Mais les sbires de Senghor puis de Diouf ont décidé autrement préférant s'enrichir au dos des Casamançais que de leur servir dans la loyauté. La conséquence ne peut être autre que la révolte, source de liberté dans tous les pays du monde en particulier dans le continent noir. Du statut de la Casamance, les Sénégalais devaient se méfier de leur nuisance vis-à-vis du Peuple Casamançais. Tout ce qui a réveillé les vieux démons de la guerre en Casamance ce sont la pérennité des déboires financiers et l'injustice qu'est victime le peuple autochtone par les allochtones. C'est surtout la passion du lucre sénégalais qui est sûrement la semence et la germination des hostilités sur tout le sol casamançais.

"Il n'y a point de fumée sans feu." Sans le mépris du Sénégal envers la Casamance et l'insolence des différents dirigeants politiques qui y se sont succédés, les vies humaines seraient épargnées aujourd'hui dans cette Casamance innocente.

Le banditisme politique ne peut en aucun cas préserver la sécurité, la solidarité et la tolérance entre les peuples.

Si plusieurs soldats font défection au sein de l'armée sunugaliennne, c'est qu'ils approuvent que la Casamance doit sortir de l'oligarchie. Et ceux qui y meurent payent de leur peau ce que les politiques ont semé. L'écoeurement c'est que ce sont les enfants des innocents qui sont sacrifiés à la place de ceux des responsables. Ah ! Si les fils de Senghor, Diouf, Thiam ou Dieng avaient le courage d'assumer les connivences de leurs parents en revêtant le képi militaire et se rendant dans le champ de bataille pour affronter Atika.

Faut-il virer les Casamançais de L'armée sunugaliennne ?

Il n'y a guère la vérité qui offense. Laisser le commandement de l'armée sunugaliennne sous l'autorité d'un pur sang casamançais n'est-ce pas une provocation ? Il y a de ces consentements dont la nature laisse à désirer. C'est peut-être l'idée américaine où en 1984 le siège des Black Panthers a été bombardé sous le commandement du négro. Le Sénégal, en remplaçant Boissy par Gomis, voulait tout simplement dresser les Mancagnes et les Manjaques contre le reste de la Casamance. Mais la raison casamançaise a fini par prendre le dessus sur la malignité sunugaliennne.

Quel être humain resterait indifférent de l'égratignure de son frère, à plus forte raison de prendre les armes contre son sang ?

Que le Sénégal occupe toujours la Casamance, c'est grâce à la complicité de la France et de certains Casamançais. Mais que les

Casamançais s'entretenant au compte du Sénégal, ça serait del'ignominie. Le temps permet de bien réfléchir et de se resaisir, ce qui a finalement regroupé tous les Casamançais à la cause commune celle de la liberté, source d'une vie décente. On ne peut se leurrer éternellement de sa vraie nature. Même les noirs américains se demandent aujourd'hui leur racine familiale car la couleur seule n'en dit pas long.

Les soldats d'origine casamançaise de l'armée d'occupation font défection parce que les coqs ont reconnu leurs perchoirs. L'homme n'est pur que par son âme et ses convictions.

Après plusieurs années de vie commune, la Casamance ne peut que se contenter des mauvais souvenirs du Sénégal de Diouf via Senghor et Guéye. Le temps passé ne reviendra jamais, la Casamance saura se rebâtir avec la volonté de ses enfants. Ca sera dur, mais on n'y arrivera.

Quant à la question des soldats casamançais dans l'armée sunugaliennne, c'est un couteau à double tranchant; les virer permettra leur insertion auprès de leurs frères Atika, et les laisser dans l'armée permettra la Casamance de se sentir soutenue. Aux Sénégalais de jouer leur jeu maintenant ou jamais.

S.DIOCOU

COMMUNIQUE

Le M.F.D.C. par la voix de son Secrétaire Général Adjoint et Représentant en Europe, M. SANE Mamadou N'krumah, dément catégoriquement les allégations des militaires sénégalais selon lesquelles la branche armée Atika se réfugierait en territoire Bissau-Guinéen après avoir perpétré des attaques en territoire casamançais.

Les militaires sénégalais par ces allégations tentent en vain depuis bientôt 14 ans de cacher leur cuisante défaite non seulement à son opinion publique sénégalaise mais aussi et surtout à l'opinion internationale de la guerre que M. Abdou DIOUF et son armée imposent au peuple casamançais.

M. Abdou DIOUF et son armée en déconfiture et bientôt à genou en Casamance essaient de tromper son opinion qui se mobilise pour leur demander des comptes.

Aujourd'hui comme hier, en accusant son voisin allié la Guinée-Bissau, on peut se demander où sont passés leurs accords signés pour prendre en état les combattants d'Atika que ces mêmes militaires de M.DIOUF déclaraient avoir mis hors d'état de nuire depuis leurs opérations de ratissage baptisé "le brasier" les mois d'avril et mai 1995.

M. Abdou DIOUF, Président du Sénégal, et son armée après avoir violé le dernier accord de cessez-le-feu du 8 juillet 1993 et mis notre Secrétaire Général, l'Abbé Augustin Diamacoune SENGHOR et ses 4 collaborateurs en prison dans la strict illégalité, pensent pouvoir endormir Atika par des déclarations mensongères en faisant croire à l'opinion internationale que notre Secrétaire Général aurait lancé un nouvel appel de cessez-le-feu depuis sa prison de Ziguinchor le 20/06/1995.

Le M.F.D.C. avait déjà publié ce 15 juin dernier un communiqué dans lequel il faisait savoir au monde entier que cet accord du 8 juillet 1993 est violé par M. DIOUF et son armée le 15 janvier 1995 et par conséquent le M.F.D.C. n'a d'autre choix que de poursuivre ses attaques contre l'armée sénégalaise qui tente d'occuper notre pays, la Casamance.

Fait à Paris le 9 août 1995

Libérez-les !

A la demande de nos milliers de lecteurs, votre journal publie une première liste des 190 détenus politiques casamançais arrêtés du 21 avril au 30 juin 1995 et déportés à la prison Reubeuss de Dakar par le pouvoir colonial du Sénégal.

ZIGUINCHOR

1. Edmond BORA	BN	21/4	Md 3 mai 95
2. Sanoune BODIAN	BN		
3. Sarany Manga BADIANE	BN		
4. Mamadou DIEME	BN		
5. Fodé BADJI	Méc	27/4	Md 2/5
6. Ansoumana GOUDIABY	Méc		
7. Abdou GOUDIABY	Cu		
8. Yaya DIATTA	Cu		
9. Abdou DIEDHIOU	Cu		
10. Ousmane SONKO	Fct		
11. Alassane MBODJ	Cu		
12. Alassane SAGNA	Ens		Md 3/5
13. Malick COLY	Ou		
14. Bacary BODIAN	Maç		
15. Lamine BABJI	Tax		Md 2/5
16. Toby MANGA	Cu		
17. Abdoulaye BADJI	Tai		
18. Mamadou GOUDIABY	Inf	5/5	Md 9/5
19. Ismaïla MANGA	MM		
20. Bécaye BADJI	Cu	16/5	Md 13/6
21. Moustapha DJIBA	Maç	26/6	Md 5/7
22. Abdoulaye DJIBA	Elè		
23. Amidou DJIBA	Cu		
24. Mamadou BADJI	Ou		
25. Atab BADJI	Men		
26. Mbaye DIATTA	Cu		
27. Moussa BADJI	Cu	24/6	
28. Ousmane DIEME	Méc		
29. Edouard MANGA	Cu	29/6	
30. Souleymane COLY	Cu	17/6	
31. Chérif Atab SAGNA	Cu		
32. Djibril SANE	Cu	30/6	
33. Seyni DIEME	Cu		
34. Kaloumba DIATTA	Cu		
35. Malick BADJI	Maç		
36. Moustapha SAGNA	Cu		
37. Cheikh Oumar SAGNA	Cu	27/4	Md 4/5
38. Atab BODIAN	Men		Md 2/5
39. Emile COLY	Ret		
40. Karamba SAMBOU	Ret		
41. Djibril SANE	Cu	3/5	Md 13/6
42. Ibou BADJI	MM	28/5	
43. Amath DIEDHIOU	Inf	27/4	Md 2/5
44. Sanoussy COLY	Ret		Md 4/5
45. Ambou Bernard SAMBOU	Cu	29/4	Md 3/5
46. Albert DIEDHIOU	Cu	27/4	
47. Moussa GOUDIABY	Ou		
48. Noël GOUDIABY	Fct	28/4	Md 2/5

KOLDA

1. Abdou BADJI	Com	27/4	Md 4/5
2. Thierno Mamadou DIAO	Mar		
3. Yaya COLY	Cu		
4. Dembel BALDE	Cu		
5. Youssouph BADJI	Ret		
6. Maoundé DIATTA	Cu		
7. Oumar DIEDHIOU	Cu		
8. Ibrahima SANE	Cu		
9. Moussa BODIAN	Ens		
10. Babacar CAMARA	Men		
11. Lansana DIEME	Fct		
12. Yaya SAGNA	Méc		
13. Sadibou DIEDHIOU	Cu		
14. Batina DIEDHIOU	Cu		
15. Etienne BABENE	Méc	11/5	Md 14/6
16. Malamine DIEDHIOU	Ens	17/5	Md 14/6
17. Thierno Abubakry DIAO	Mar		

KABROUSSE

1. Augustin DIATTA	Cu	22/5	Md 14/6
2. Georges DIATTA	Cu		
3. Nicolas DIATTA	Cu		
4. Antoine DIATTA	Htl	27/4	Md 4/5
5. Koundidia DIATTA	Htl		
6. Edouard DIATTA	Htl		
7. Marc Baléfa DIATTA	Cu		
8. Mamadou Pierre DIATTA	Cu		

KAGNOBON

1. Mamadou SONKO	Cu	20/5	Md 14/6
2. Bourama DIEDHIOU	Cu		
3. Kalifa DIEDHIOU II	Ens		
4. Mamadou DIEDHIOU	Cu		
5. Famara Téga DIEDHIOU	Cu		
6. Arona DIEDHIOU	Cu		
7. Kalifa DIEDHIOU	Cu		
8. Lansana DIEDHIOU	Cu		

ABREVIATIONS

BN= Bureau National du MFDC	
Cu= Cultivateur	Md= Mandat de dépôt, date/mois
Méc= Mécanicien	Date d'arrestation= date/mois
Men= Menuisier	Ret= En retraite
Maç= Maçon	Elè= Elève
Inf= Infirmier	Tax= Chauffeur de taxi
Ou= Ouvrier	
Ens= Enseignant	
Htl= Hôtelier	
Fct= Fonctionnaire	
MM= Malade Mentale	
Mar= Marabout	
Com= Commerçant	

LA SUITE DANS LE PROCHAIN NUMERO



Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

HOMMAGE A ROBERT AMPA KINT DIATTA

Dakar venait de se réveiller et le soleil, très tôt en cette période hivernale, dardait ses rayons. La rumeur courait lente et douloureuse pour les uns, rapide et joyeuse pour les autres. Un digne fils de la Casamance venait de rendre l'âme ce matin du 29 juin 1995 à l'hôpital "le Dantec" de Dakar. Oui il est mort **Robert Ampa Kint DIATTA**. Mort de tuberculose nous dira t-on ! Mort parce qu'on a pas pu te sauver, nous répétera t-on ! Quant à nous, nous disons assassiné par le régime de Guinée-Bissau pour t'avoir extradé de son territoire alors que tu te croyais en pays garant des accords de cessez-le-feu que les combattants de ton pays venaient de signer avec le Sénégal.

Tué par le régime de Diouf qui a vu en toi l'un des piliers de la force de frappe d'Atika et qui étaient au courant de tes initiatives. Tué par l'armée de Diouf qui, depuis des années, peine de te prendre dans l'étau que forment nuit et jour ses soldats dans la luxuriante forêt casamançaise. Ceux-là que tu cherchais à expulser de ton pays, la Casamance, en leur infligeant les défaites les plus importantes de son histoire. Ils te disent merci, les fils de la Casamance, pour avoir tenu très haut son flambeau de la liberté, jusqu'à ton dernier soupir.

Fils d'Aline Sitowé, le refus de l'humiliation, habite en toi. Fils d'Allohen-disso, tu ignores le recul devant l'adversaire et réproches la trahison. Fils de Djignabo et de Sihal Ebé, tu admires le sacrifice, la loyauté, la vérité, la justice et la liberté et rejettes le mensonge, l'injustice, la malhonnêteté, l'oppression et l'exploitation de l'homme par l'homme.

Ton oeuvre inachevée trouvera des milliers de Casamançais pour le mener à terme, c'est-à-dire l'Indépendance de la Casamance. Ton nom restera longtemps gravé dans la mémoire des Fils Authentiques de la Casamance. La Casamance promet de transférer les restes de ta dépouille auprès de tes ancêtres, quel que soit le moment après l'interdiction proférée par le gouvernement de A. Diouf d'organiser tes obsèques dans ta terre natale. Repose en Paix en attendant ce beau jour.

Groupe de Résistance "Fils du Pays"

LA CROIX ROUGE NE NOUS ASSISTE PAS

Je vous écris pour vous signifier, contrairement à ce que la désinformation veut faire croire, que la Croix Rouge ne nous assiste pas en Gambie. Nous nous débrouillons avec les moyens de bord.(...)

Ici, près de cinq mille de nos parents nous ont rejoints et ont tout perdu. Ils ont dressé des listes demandées par la Croix Rouge locale. Depuis lors rien n'a été fait.

Nous croyons à votre Journal pour aviser qui de droit de notre situation.(...) Merci.

Samsidine Badiane, Réfugié en Gambie

TOUJOURS LA FRANCE

(...) La France n'est plus le Pays des Droits de l'Homme. Elle n'est plus la France de 1789. Je me suis persuadé depuis le génocide au Rwanda, dans la guerre civile en Algérie, dans le conflit serbo-bosniaque, dans l'escalade du test nucléaire et dans mon pays où la France prend activement part au côté du Sénégal pour un nouveau génocide.

Celui qui sème la mort doit s'attendre à une haine des victimes.(...)

Le Peuple Français doit exiger de ses gouvernants une nouvelle stratégie diplomatique sinon, bien que regrettable les bombes tue-

ront des personnes totalement innocentes. Il vaut mieux s'occuper des Français qui vivent la psychose des attentats que de souffler au feu en Casamance...

Assane DIALLO Vélingara

UN MOMENT CRUCIAL

(...) Le moment est crucial dans notre conflit avec le Sénégal. Le proche avenir doit montrer, en effet, si les dernières vagues d'attaques de nos combattants à Effok, sur la route du sud et à Babonda fera ouvrir les yeux au clan Diouf qui juge et opte pour la force des armes en Casamance.

Je crois qu'il faut maintenant donner la chance à la paix. Et pour ce faire il faut immédiatement libérer les prisonniers politiques, retirer les forces sénégalaises du territoire casamançais et s'adresser au niveau de la Direction du MFDC. Je veux bien croire que ce que j'avance-là a du crédit puisque les conseillers du Président sénégalais depuis quatorze ans ont misé que pour la prison comme solution tout en ignorant que cela demeure un obstacle sérieux.

On verra bien si Dakar réagira positivement par une réelle sollicitude politique.

Seulement Atika n'hésitera pas de frapper de nouveaux ceux qui restent tentés d'imposer leur arbitraire sur notre Mère Patrie.

Alfou TAMBA Cincinnati USA

VELINGARA DEPOURVU

(...) Je plains JP pour ne rien entreprendre pour la diffusion à Vélingara. C'est seulement des chanceux ou des voyageurs qui nous alimentent...

Faites quelque chose ! Vélingara est totalement dépourvu.(...)

Adama BAYO Vélingara

DEMAIN NOUS APPARTIENT

(...)La longue souffrance de frères et soeurs ne sera pas vaine. Demain nous appartient. Nos compétences et nos expériences feront de la Casamance une nation et un Etat de droit et de démocratie.

Que Dieu nous entende ! Que les Hommes sur cette terre nous écoutent ! Nous ne négocierons pas avec des criminels.(...)

Aminata BADJI Djibidione

CULTURE JEUX ET SPORTS



Par IBOU CAMARA

LA LUTTE DU PEUPLE

LA LUTTE DU PEUPLE DE CASAMANCE est contre tout ce qui de près ou de loin est contraire à son bonheur, c'est-à-dire à sa liberté, à son développement et à son indépendance.

Les raisons profondes de cette lutte qui appartient aux Joolas, aux Mandingues, aux Peuls, aux Mancagnes, aux Manjaques, aux Baïnouns, aux Balantes, aux Bassaris, aux Papels, aux Manodjes, aux Sarakolés, sont fondées sur les aspirations authentiques, les désirs de justice, de liberté et de vraie démocratie de tout un vaillant peuple et non comme on l'a vu depuis l'arrivée du colonialisme à nos portes, des rêves et ambitions d'une poignée minable d'individus dont le seul vœu pieux est de jouir du sang du peuple.

C'est pour cette raison que la Résistance, menée depuis bientôt quatre siècles se poursuit aujourd'hui sur deux fronts: l'intérieur et l'extérieur.

A l'intérieur, le Peuple de Casamance s'oppose à toute personne qui viserait sa propre réussite personnelle, celle de sa famille ou de son clan au détriment de l'intérêt général. Cette force résistance combat aussi toute intelligence avec les forces d'occupation qui souhaite l'anéantissement de la Casamance.

A l'extérieur, le Peuple reconnaît que la force qui frappe sur sa tête vient essentiellement de la classe dioufiste du Sénégal, soutenu par un certain nombre de nostalgiques français, qui exploitent, pillent aussi bien leur propre pays que la Casamance. Cette classe dominatrice et arrogante doit "impérativement" sous peine de mourir à jamais, dominer le Peuple de Casamance en s'accapant des richesses, en l'aveuglant mentalement et en le berçant d'illusions. Se défaire de ces liens, nécessite une opposition de tous les fils de la Casamance par tous les moyens. Si ATIKA a pris les armes, EBALASS prendra la plume, DIAMACOUNE prendra la voix, et tous ensemble avec l'appui de DIEU la Casamance vaincra l'ennemi.

Donc la première force dont nous disposons, celle-là même qui fait peur à l'occupant, celle qui est résistante, libératrice et délibératrice, c'est le Peuple de Casamance.

La Casamance est sereine, et courageuse. Grâce au Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, elle est mobilisée et motivée. Le Sénégal, l'ennemi de notre Peuple, le sait mieux que quiconque. C'est pourquoi il met tout en oeuvre pour séparer le MFDC du Peuple. Mais la Casamance reste alerte et vigilante. Toujours fidèle et confiante, elle se veut combattante auprès du MFDC. Comme l'a pertinemment souligné un dirigeant du Mouvement basé à l'étranger, "Pour nous Casamançais, la paix est notre volonté, le bonheur est notre désir et l'indépendance reste notre lutte."

Il paraît donc évident à tous les observateurs de la scène politique de la Casamance, que notre lutte est du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Il en ressort donc pour conclure, que l'objectif sacré, la réponse aux aspirations du Peuple de Casamance est l'Indépendance, rien que l'Indépendance.

LE JOURNAL DU PAYS

C/O OUSMANE TAMBA
AUF DER WACHT 8B
CH-4104 OBERWIL.

REDACTION:

EMILE TENDENG
GENEVIEVE MENDY
IBOU CAMARA
BINTOU DIALLO
MAOUDO BA

CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR
FANBONDY
KONNDIARAMA
EBALASS
SEMBEFA
NO PINTHIA

PHOTO

MOF-PHOTO

IMPRIMERIE

FREE CASAMANCE PRESS

LA MACEDOINE RECONNUE

La Macédoine est reconnue indépendante par la Grèce en ce début de mois. Du coup, le blocus qui lui a été imposée depuis plusieurs années par cette dernière est levé. Une grande pression de la part de la Communauté Européenne et des Etats-Unis a eu raison de la Grèce. Peut-on attendre de même, de la Communauté Internationale pour faire plier le Sénégal ? L'avenir nous le dira.

LES BATEAUX DE LA DEPORTATION

C'est dans les cales de navires militaires que les détenus politiques casamançais, ligotés et "sardinés" comme à la période des esclaves, ont quitté Ziguinchor pour leur déportation à Dakar.

Une première vague de 175 détenus dont deux enfants de sept et huit mois ont fait le voyage aux premières heures du 8 juin 1995. La seconde vague de 16 personnes a été déportée le 2 juillet.

Cette fois-ci au moins, les autorités sénégalaises n'ont pas jeté de Casamançais par dessus bord comme c'était le cas en janvier 1984. Mais tous ont saigné de la tête au pied par les coups de matraques, la brûlure par matière plastique et par les électrochocs.

Notons au passage que deux handicapés mentaux **Ismaila Manga** et **Ibou Badji** ont eu le même sort et sont toujours incarcérés sans suivie médicale.

Au total 191 personnes ont été arrêtées en Casamance du 21 avril au 30 juin 1995. Dans le lot, deux couples ont été arrêtés à Sédhiou, une à Kolda et une à Dakar.

ULIWO, MOF BOOT !